



Déclaration Finale et Recommandations du Premier Forum Scientifique

**Vers un Partenariat Scientifique entre l'Académie et les Conseils
de la Charia des Banques et Institutions Financières du CCG pour
le Renforcement de l'Industrie Financière Islamique**

**organisé par l'Académie Internationale du Fiqh Islamique à
Djeddah**

par vidéoconférence

13 Jounada Al-Akhira 1442 / 26 janvier 2021

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Premièrement: Déclaration Finale

Louange à Allah, qui par Sa grâce, a rendu toutes choses parfaites, et que les bénédictions et la paix soient sur qui Il a envoyé en miséricorde aux mondes, notre maître Mohammed, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivent avec bienveillance jusqu'au Jour Dernier

Avec la grâce d'Allah, le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique de l'Organisation de la Coopération Islamique a organisé le premier forum scientifique intitulé:

**Vers un Partenariat Scientifique entre l'Académie et les Conseils de la
Charia des Banques et Institutions Financières du CCG pour le
Renforcement de l'Industrie Financière Islamique**

Tenu par visioconférence le mardi matin 13 Jounada al-Akhira 1442, correspondant au 26 janvier 2021, le Forum a réuni de nombreux présidents, secrétaires et membres des conseils et comités de la Charia des banques et institutions financières islamiques au sein des pays du Conseil de Coopération du Golfe (liste ci-jointe des noms des participants).

Le Forum s'est ouvert à dix heures par une récitation du Saint Coran par M. Abdullah bin Omar Al-Tamimi, directeur du département des conférences et séminaires à l'Académie. S.E. Cheikh Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, conseiller à la Cour Royale Saoudienne, et membre du Conseil des Grands Savants, a prononcé l'allocution d'ouverture. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé le discours de cadrage du forum.

Lors de la séance d'ouverture, les principaux participants ont pris de brèves paroles sur l'importance du Forum qui comprenaient d'appréciables propositions et d'idées pour améliorer la coopération et la coordination entre l'Académie, les conseils et les comités de la Charia des banques et les institutions financières au sein des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

On peut citer les suivants:

-S.E. Cheikh Dr Abdullah bin Muhammad Al-Mutlaq, conseiller auprès de la Cour Royale Saoudienne, membre du Conseil des Grands Savants, et chef de plusieurs conseils de Charia au sein du Conseil de Coopération du Golfe.

-S. Em. Cheikh Dr Khaled bin Madkour al-Madkour, président du Conseil de Surveillance de la Chariah à la Banque Nationale du Kuwait..

-S. Em. Cheikh Dr. Nidham Muhammad Saleh Yaqoubi, membre exécutif de plusieurs conseils de Charia au Royaume du Bahreïn.

-S. Em. Cheikh Dr. Ahmed bin Abdulaziz Al-Haddad, le Grand Mufti de l'Emirat de Dubaï, et membre exécutif du Conseil Administratif de Surveillance de la Charia dans la Banque Arabe Unie aux Emirats Arabes Unis.

-S. Em. Cheikh Dr Majid bin Muhammad Al-Kindi, membre du Conseil de Charia de la Charte des Banques Islamiques du Sultanat d'Oman.

-S. Em. Dr Muhammad Ali Al-Qari, président de plusieurs Conseils de Charia au sein du Conseil de Coopération du Golfe.

Par ailleurs, des personnalités éminentes et honorable ont effectué des interventions distinguées et des commentaires constructifs comprenant des propositions visant à atteindre les objectifs du Forum tels que le renforcement du partenariat, de la coopération et de la coordination entre l'Académie, les conseils et les comités de la Charia des banques et des institutions financières islamiques au sein des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Après les interventions et commentaires, Leurs Excellences et Eminences ont conclus les recommandations suivantes:

Deuxièmement: Recommandations

1) Saluer les efforts de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique en matière de la clarification des dispositions de la Charia concernant les sujets et les questions de la vie contemporaine, en particulier les questions liées à la finance et aux affaires, car le nombre total des résolutions et recommandations de l'Académie a atteint deux cent trente-huit (238) résolutions jurisprudentielles, dont plus de cent vingt (120) résolutions relatives à la

finance et aux affaires, ce qui en fait la source scientifique la plus respectée, et la référence jurisprudentiel la plus importante dans l'Ijtihad jurisprudentiel et les résolutions juridiques qui conseillent, dirigent et orientent les activités des banques et des institutions financières.

Les participants ont également salué la publication de la quatrième édition du livre des résolutions et recommandations de l'Académie après une interruption de onze ans.

2) Appel à l'établissement d'un partenariat scientifique permanent entre l'Académie internationale du Fiqh islamique, les conseils et les comités de Charia des banques et institutions financières au sein du CCG, où la référence lors de l'Ifta et les explications sur les questions financières et commerciales devraient être basées sur les résolutions et les recommandations de l'Académie.

Les résolutions et les recommandations de l'Académie devraient être transmises aux conseils et comités de Charia. l'Académie doit également les inviter à ses sessions annuelles, conférences générales et séminaires spécialisés afin de participer à l'étude des évolutions de l'industrie financière islamique, et leur permettre d'enrichir les sessions et de contribuer à la rédaction des résolutions et recommandations.

3) Promouvoir la coopération et la coordination entre l'Académie, les conseils et les comités de Charia afin de fournir un modèle scientifique pratique pour le secteur financier islamique basé sur le suivi des développements et des changements afin de les conseiller et les guider conformément aux dispositions de la Charia et à ses objectifs financiers et commerciaux. Ceci est donc basé sur la mission confiée à l'Académie par les dirigeants du monde musulman, qui consiste à présenter la loi islamique d'une manière correcte et modérée, en soulignant ses avantages et sa pleine capacité à traiter tous les problèmes de la vie, et à atteindre le bonheur, la stabilité, la sécurité et la sûreté de l'homme en ce monde et l'au-delà.

4) Demander au Secrétariat Général de l'Académie d'organiser périodiquement davantage des rencontres scientifiques, dans le but d'unir les rangs et les

efforts pour réfuter les opinions et les fatwas qui violent les principes établis, confisquent les règles reconnues de l'Ijtihad, et provoquent des perturbations.

5) Demander au Secrétariat Général de l'Académie de communiquer et de coordonner avec les universités, collèges, instituts et centres scientifiques des pays du Conseil de coopération du Golfe, afin de bénéficier des érudits et experts fiables de ces institutions scientifiques, en particulier de la jeune génération, en les faisant participer dans les sessions de l'Académie, à ses conférences, à ses séminaires, et à ses diverses activités, afin de leur permettre de se former et de se familiariser avec la méthodologie de déduction , d'analyse, de dérivation, de consultation, et d'orientation.

6) Demander au Secrétariat Général de l'Académie d'établir davantage de relations de coopération et de coordination avec les conseils de la Charia des organismes concernés par l'avancement et le développement de l'industrie financière islamique, tels que les conseils de la charia de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit des Institutions Financières Islamiques (AAOFI), le Conseil des Services Bancaires Islamiques, le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques, et d'autres organismes et conseils similaires, en partant du principe que ces organismes et conseils devraient collaborer avec l'Académie en suivant ses résolutions, recommandations et déclarations.

Pour atteindre cet objectif, le Forum a salué la création du Comité Permanent pour l'Economie et la Finance Islamique au sein du Secrétariat Général de l'Académie afin d'assurer la coordination entre l'Académie, les organismes, les comités, les banques et les institutions financières islamiques en tenant des réunions périodiques de consultation et de coordination.

7) Appeler les présidents, secrétaires et membres des conseils et comités de la Charia à exhorter les propriétaires des banques et des institutions financières islamiques, avec lesquels ils travaillent dans la consultation et l'orientation, à allouer un pourcentage fixe provenant soit des comptes de revenus caritatifs, soit des fonds réservés pour aider à financer les activités du plan stratégique de l'Académie dont le coût annuel est estimé à environ quinze millions de dollars américains.

L'Académie internationale du Fiqh islamique est un organisme légitime auquel ces revenus et fonds peuvent être versés, afin de lui permettre d'élaborer des recherches et des études et d'organiser des conférences et des séminaires scientifiques qui éclaircissent les dispositions de la Charia sur les questions qui préoccupent les musulmans à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, et qui apportent des solutions appropriées et pratiques aux problèmes de la vie contemporaine.

8) Appeler les États, les peuples et les organismes caritatifs à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman à apporter un soutien matériel, financier, et immobilier au Fonds Waqf de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, qui a été créé par une décision ministérielle de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI en 2017 afin d'assurer une source permanente et stable à l'Académie et afin de couvrir son déficit budgétaire.

En conclusion, les participants à ce forum ont exprimé leurs sincères remerciements et leur reconnaissance à Leurs Majestés et Altesses les dirigeants des pays du Conseil de Coopération du Golfe pour l'énorme patronage accordé à l'économie islamique en général, et à la finance islamique en particulier, en demandant à Allah Le Tout Puissant de les récompenser et de perpétuer à eux et leur peuple la sécurité, la paix, la stabilité, la prospérité et le développement.

Au nom du Secrétaire Général de l'OCI et du Président de l'Académie, le Secrétariat Général de l'Académie exprime ses sincères remerciements et sa profonde reconnaissance à leur Excellence et Eminences pour leur participation au Forum, demandant à Allah Le Tout Puissant de guider chacun vers ce qui est dans le bien de notre religion et de notre monde, et que nous puissions tous jouir d'une bonne santé et d'un bien-être, et demandant également au Tout-Puissant d'accélérer la fin de la pandémie, car Il en est Le Gardien et Le Tout Capable.

Que les bénédictions et la paix d'Allah soient sur notre maître Mohammed, sur sa famille et ses compagnons.